

Conseiller en création d'entreprise

Description

Le conseiller en création d'entreprise est le partenaire idéal pour garantir un accompagnement serein. En effet, les démarches pour [créer son entreprise](#) peuvent être difficiles et nécessitent un accompagnement spécialisé. C'est pourquoi, le conseiller en création d'entreprise est l'acteur clé dans cette situation. On fait le point avec vous.

[Créer mon entreprise](#)

Qu'est-ce qu'un conseiller en création d'entreprise et quel est son rôle ?

Un conseiller en création d'entreprise est un professionnel qui s'occupe de vous accompagner dans les démarches de création d'entreprise.

En d'autres termes, le conseiller en création d'entreprise **aide les entrepreneurs à préparer leur projet.**

En effet, il travaille auprès de futurs créateurs d'entreprises pour **les aider à structurer leurs démarches** mais aussi à élaborer et mener à bien leur projet.

Il se saisit du projet, conseille et accompagne son client tout au long du processus de création d'entreprise. Cela passe par :

- Le business plan ;
- Le plan prévisionnel ;
- Les dossiers d'aides et subventions ;
- Les formalités juridiques, etc.

Ainsi, le conseiller en création d'entreprise **étudie la faisabilité du projet** en tant que personne externe avant de prendre la décision de participer au projet ou non.

A noter : La création d'entreprise avec un conseiller garantit un lancement d'activité sérieux et durable.

Quelles sont les missions du conseiller en création d'entreprise ?

Le conseiller en création d'entreprise a plusieurs missions puisqu'il pose des bases solides pour garantir le développement d'une activité.

Pour commencer, **le conseiller fait un bilan de compétence du porteur de projet** afin de mesurer ces connaissances.

Par la même occasion, il mesure la viabilité économique de l'activité ainsi que l'analyse du marché de la concurrence.

Ensuite, après avoir récolté ces informations, il peut **mettre en place une stratégie globale** qui personnalise l'entreprise. Cela permet de mettre en place sur le long terme un business plan conforme aux attentes de son client.

Enfin, le conseiller en création d'entreprise **peut prendre en charge les démarches** pour la création du [statut juridique de l'entreprise](#).

Bon à savoir : en outre, il peut aussi décider d'orienter l'entrepreneur vers un expert-comptable pour les problématiques fiscales et financières.

Comment devenir conseiller en création d'entreprise ?

Pour devenir conseiller en création d'entreprise, il faut avoir les compétences ainsi que les formations nécessaires.

Avoir les compétences nécessaires

Plusieurs compétences sont nécessaires pour qu'une personne puisse devenir conseillère en création d'entreprise.

En voici quelques exemples :

- Rigoureux sur les connaissances dans le domaine juridique ;
- Sens commercial et diplomate : c'est-à-dire capacité à écouter, reformuler et comprendre les besoins de ces clients ;

- Autonome ;
- Ayant sa propre expérience dans la création d'entreprise ;
- Ouverture d'esprit ;
- Pédagogue et synthétique, etc.

A noter : toutes ces compétences sont subjectives et ne sont pas forcément cumulatives. Cependant, un bon conseiller en création d'entreprise réunit forcément plusieurs de ces éléments.

Avoir les formations nécessaires

Il faut également **avoir les formations nécessaires**.

En d'autres termes, pour devenir conseiller en création d'entreprise, il est **requis d'avoir un BAC +3 ou un BAC+5**.

Mais ce n'est pas tout puisque pour devenir conseiller en création d'entreprise, une personne peut être issue d'une formation en management en ayant un bachelor ou un mastère d'École de Commerce.

De même, il peut également passer une formation via le BPI ou passer une formation comptable.

Bon à savoir: La formation via le BPI propose une formation certifiante de conseil en création d'entreprise donnant l'équivalence d'un Bac +2 afin d'avoir les prérequis pour analyser les besoins du créateur et de voir l'avancement du projet.

Quel est le statut pour travailler en tant que conseiller en création d'entreprise ?

Être conseiller en création d'entreprise permet de travailler sous différents statuts :

- Travailler en indépendant ;
- Travailler en tant que salarié.

Travailler en freelance

Un conseiller en création d'entreprise peut travailler en [devenant freelance](#).

En d'autres termes, il peut **travailler en tant qu'indépendant** en choisissant le statut

d'auto-entrepreneur.

Il devra alors **se créer une clientèle ou travailler avec une société de portage salarial** où il confiera ces démarches administratives et fiscales à cette société.

Dans une telle situation, il reçoit donc un salaire tout en restant indépendant.

Travailler en tant qu'auto-entrepreneur freelance est une option que beaucoup de personnes choisissent car **elle offre des avantages fiscaux intéressants et une comptabilité allégée**.

Bon à savoir : Le [statut d'auto-entrepreneur](#) est celui qui est adopté par la majorité des personnes souhaitant devenir conseiller en création d'entreprise.

Travailler en tant que salarié

Un conseiller en création d'entreprise peut également **travailler en tant que salarié** dans un cabinet.

En effet, il peut travailler dans un cabinet privé de conseil en création d'entreprise ou dans un cabinet comptable.

De plus, il peut également **travailler dans le public**, dans des Chambres de commerce (CCI) ou des Chambres de métiers (CMA) pour conseiller les repreneurs d'entreprises ou les créateurs.

Enfin, il peut aussi **travailler dans des organismes spécialisés ou des pépinières d'entreprises**, c'est-à-dire les entreprises qui aident les entrepreneurs à tester et débiter leur activité dans les meilleures conditions.

Zoom : Afin de vous soulager de certaines formalités administratives, il est suggéré de faire appel à un professionnel tel que LegalPlace. Notre société se charge d'effectuer toutes les démarches liées à la [création de votre entreprise](#) telles que l'immatriculation et la génération des statuts. Le processus est très simple : il vous suffit de répondre à un formulaire rapide, puis de transmettre les justificatifs demandés.

Quels sont les interlocuteurs du conseiller en création d'entreprise ?

Plusieurs interlocuteurs peuvent jouer le rôle de conseiller en création d'entreprise. Ce sont principalement :

- Les avocats
- Les experts comptables ;
- Les différents organismes.

Les avocats

Parmi les experts, il y a les avocats. En effet, **l'avocat doit être privilégié pour toutes les questions d'ordre juridique**. Qu'il s'agisse d'[enregistrement des statuts](#) ou de rédaction des actes officiels, ce professionnel est le garant du respect des dispositions légales et du formalisme qu'elles imposent.

Les experts comptables

Il y a également l'expert-comptable qui est un professionnel spécialisé dans les questions techniques ayant un rapport avec la comptabilité et la fiscalité.

Son intervention est **particulièrement importante dans la phase de création**, notamment pour éviter les difficultés financières ultérieures.

Box à noter : l'expert-comptable peut être sollicité pour [créer un business plan](#) impactant tandis que l'avocat est également un conseiller indispensable en cas de dissolution de la société.

Les organismes

Les organismes sont également des partenaires qui peuvent contribuer à la réussite d'un [accompagnement à la création d'entreprise](#) par un conseiller spécialisé.

À noter : les CCI sont particulièrement importantes dans la mesure où les [formalités de création d'entreprise](#) et d'enregistrement doivent y être effectuées.

Il y a par exemple :

- L'Agence pour la création d'entreprise (APCE) ou Agence France Entrepreneur qui est une plateforme spécialisée dans le conseil et l'information à destination des porteurs de projet (créateurs et repreneurs d'entreprise notamment). Elle organise également des formations axées sur comment [devenir entrepreneur](#).

- Les chambres de commerce et d'industrie (CCI) permettent un **accompagnement personnalisé** à travers leurs centres d'informations et de formations.
- Bpifrance est un partenaire financier de choix pour tous ceux qui souhaitent créer des entreprises innovantes. Cette banque publique peut par exemple accorder un prêt sans caution personnelle. Cependant, Bpifrance intervient uniquement pour compléter un crédit bancaire classique.

Bon à savoir : La mise en relation avec les différents partenaires joue aussi un rôle important car elle est primordiale pour lancer une société. Que ce soit pour les démarches administratives ou encore les besoins de [formation à la création d'entreprise](#), le conseiller doit être en mesure de disposer d'un carnet d'adresses qui répond aux besoins du porteur de projet.

Voici un tableau récapitulatif des différents interlocuteurs possibles pour un conseiller en création d'entreprise :

Experts	Organismes
Experts comptables	L'Agence pour la création d'entreprise
Avocats	Les chambres de commerce et d'industrie
Relations	Bpifrance

Quels sont les conseils à connaître sur la création d'entreprise ?

Sur la création d'entreprise, il y a **essentiellement 5 conseils à connaître** :

- Anticiper les risques d'échec : Il est vital de l'admettre pour prévoir un plan de rechange sachant que selon les statistiques, 1 projet d'entreprise sur 2 disparaît dans les 3 années qui suivent sa création ;
- Savoir concilier vie professionnelle et vie personnelle : c'est essentiel pour éviter les conflits familiaux ou l'isolement social ;
- Établir un plan marketing : Le plan marketing est un élément-clé pour une entreprise. Il nécessite de réaliser une prévision des coûts et des revenus ;
- Se méfier des aides à la création d'entreprise : Il est préférable de ne pas les inclure dans les prévisions financières car les [aides accordées aux entreprises](#) peuvent contribuer à une sous-évaluation des coûts et des frais d'exploitation ;
- S'entourer de bonnes personnes : Il est essentiel de s'associer avec des personnes compétentes qui pourront contribuer à la réussite du projet.

Quelles sont les erreurs à éviter lors d'une création d'entreprise ?

De même, sur la création d'entreprise, **il y a des erreurs à éviter.**

En voici quelques exemples :

- Etude de marché incomplète : il faut une étude de marché complète et pertinente pour qu'une entreprise réponde à ses besoins réels ;
- Projet sous-capitalisé : il est essentiel de prévoir des ressources financières suffisantes ;
- Sous-estimer le business plan : il sert de référence pour toutes les actions à mener. Ainsi, il doit être rédigé avec soin et précision ;
- Fixer des objectifs irréalistes : ils doivent être clairs, mais également réalistes pour éviter le découragement ;
- Veille concurrentielle négligée : Pour rester compétitif et adapter les stratégies, il est indispensable d'effectuer une veille concurrentielle dès le lancement de l'activité.

Les conseils et erreurs à connaître sur la création d'entreprise.

Conseils

1. Anticiper les risques d'échec ;
2. Concilier vie pro et vie perso ;
3. Établir un plan marketing ;
4. Se méfier des aides à la création d'entreprise ;
5. S'entourer des bonnes personnes.

Erreurs

1. Étude de marché incomplète ;
2. Projet sous-capitalisé ;
3. Sous estimée le business plan ;
4. Fixer des objectifs irréalistes ;
5. Veille concurrentielle négligée.

LegalPlace.

FAQ

Quelles sont les possibilités d'évolution de carrière pour un conseiller en création d'entreprise ?

Le conseiller peut évoluer vers un poste de management. En effet, avoir des compétences en management peut s'avérer utile afin de mieux accompagner et former les entrepreneurs. En pratique, nombreux sont les conseillers en création d'entreprise qui ont eu une expérience préalable en management d'unités commerciales ou en création d'activité.

Quels sont les 3 types d'aides dont peut bénéficier le créateur ?

France Travail offre 3 aides spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi et qui souhaitent créer leur propre entreprise. Il s'agit de l'ACRE, du maintien des

allocations et de l'ARCE.

Quel est le salaire d'un conseiller en création d'entreprise ?

En moyenne, un conseiller en création d'entreprise gagne entre 2 300 euros et 2 600 euros brut par mois en début de carrière. Tandis qu'un conseiller sénior peut gagner jusqu'à 2 700 euros et 3 000 euros brut par mois. A noter que le salaire peut varier en fonction de la localisation géographique du conseiller.